



ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS VIGANAIS

Formulaire d'Inscription 2017-2018

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

ADRESSE COMPLETE :

DATE DE NAISSANCE :

☎ DOMICILE :

☎ PORTABLE :

ADRESSE MAIL :

REPRESENTANTS LEGAUX :

MERE

NOM
PRENOM
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE
☎ DOMICILE
☎ PORTABLE
MAIL

PERE

NOM
PRENOM
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE
☎ DOMICILE
☎ PORTABLE
MAIL

TUTEUR

NOM
PRENOM
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE
☎ DOMICILE
☎ PORTABLE
MAIL

AUTRE A PRECISER

NOM
PRENOM
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE
☎ DOMICILE
☎ PORTABLE
MAIL

AUTRE CONTACT EN CAS D'URGENCE

NOM.....PRENOM.....
☎ DOMICILE.....☎ PORTABLE.....



INSTRUMENTS PROPOSES :

Piano, violon, guitare, saxophone, flûte à bec, flûte traversière, clarinette, trompette, trombone, euphonium, tuba, batterie/percussions, violoncelle.

Choix d'instruments pour la rentrée 2017-2018 :

Instrument 1 :

Instrument 2 :

PROGRAMMES PROPOSES :

- Cursus normal enfant (instrument + formation musicale + atelier)
- Cursus enfant (instrument + atelier) uniquement pour les élèves ayant terminés les 2 cycles de Formation Musicale et les enfants de moins de 8 ans
- Cursus adulte (instrument + formation musicale + atelier)
- Cursus adulte (instrument seul)
- Atelier – classe d'ensemble – cours collectifs
- Chant choral adultes ou enfants

COURS COLLECTIFS :

- Formation Musicale (à partir de 8 ans)
- Formation Musicale adulte
- Eveil Musical et découverte Instrumentale (5-7 ans)

ATELIERS :

- Musiques actuelles
- Chant choral enfants
- Musique de chambre
- Chant choral adultes
- Classe d'orchestre

Fait à : le

Signatures :

Mère :

Père :

Tuteur ou représentant légal :

Elève (si majeur) :

PIECES A FOURNIR POUR VALIDER LE DOSSIER :

- Justificatif de domicile (à fournir par les nouveaux élèves ou en cas de changement d'adresse)
- Photo (possibilité d'envoyer par mail)
- Attestation Responsabilité Civile
- Fiche règlement intérieur signée des 2 parents
- Autorisation parentale (si élève mineur)

TARIFS 2017-2018*

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DU PAYS VIGANAIS

<input type="checkbox"/>	CURSUS NORMAL ENFANT	325.00 €
<input type="checkbox"/>	CURSUS NORMAL 2 ENFANTS	565.00 €
<input type="checkbox"/>	CURSUS NORMAL 3 ENFANTS	775.00 €
<input type="checkbox"/>	CURSUS NORMAL 4 ENFANTS	975.00 €
<input type="checkbox"/>	CURSUS NORMAL 5 ENFANTS	1160.00 €
<input type="checkbox"/>	CURSUS NORMAL ADULTE	450.00 €
<input type="checkbox"/>	CURSUS NORMAL 2 ADULTES	840.00 €
<input type="checkbox"/>	CURSUS NORMAL 1 ADULTE + 1 ENFANT	710.00 €
<input type="checkbox"/>	CURSUS NORMAL 1 ADULTE + 2 ENFANTS	900.00 €
<input type="checkbox"/>	CURSUS NORMAL 1 ADULTE + 3 ENFANTS	1090.00 €
<input type="checkbox"/>	CURSUS NORMAL 1 ADULTE + 4 ENFANTS	1275.00 €
<input type="checkbox"/>	CURSUS NORMAL 2 ADULTES + 1 ENFANT	1165.00 €
<input type="checkbox"/>	CURSUS NORMAL 2 ADULTES + 2 ENFANTS	1215.00 €
<input type="checkbox"/>	CURSUS NORMAL 2 ADULTES + 3 ENFANTS	1615.00 €
<input type="checkbox"/>	CURSUS NORMAL 2 ADULTES + 4 ENFANTS	1815.00 €
<input type="checkbox"/>	PRATIQUE INSTRUMENT ENFANT	180.00 €
<input type="checkbox"/>	PRATIQUE INSTRUMENT ADULTE	400.00 €
<input type="checkbox"/>	PRATIQUE INSTRUMENT 2 ADULTES	750.00 €
<input type="checkbox"/>	PRATIQUE 2 ^{ème} INSTRUMENT (adulte ou enfant)	120.00 €
<input type="checkbox"/>	ATELIER ENFANT (Chorale, classe d'ensemble, cours collectifs)	145.00 €
<input type="checkbox"/>	ATELIER ADULTE (Chorale, classe d'ensemble, cours collectifs)	180.00 €
<input type="checkbox"/>	EVEIL MUSICAL ET DECOUVERTE INSTRUMENTALE (de 5 à 7 ans)	145.00 €
<input type="checkbox"/>	LOCATION INSTRUMENT PAR TRIMESTRE	45.00 €
<input type="checkbox"/>	Elève hors Communauté de Communes du Pays Viganais et Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes Coursus Normal	1122.00€

TOTAL DES PRESTATIONS€

**Chèque de 30€ à l'ordre du Trésor Public à régler à la pré-inscription jusqu'au 15 septembre 2017.
Ce montant sera déduit du montant total du cursus. Non remboursable en cas de désistement.**

Choix du mode de règlement :

Le règlement se fera à réception d'une facture (titre de recette) selon votre choix de règlement :

- Comptant à l'inscription
- Mensuel (d'octobre 2017 à juillet 2018)
- En 3 fois (octobre 2017, janvier et avril 2018)
- En 2 fois (octobre 2017 et février 2018)

Pour vous faciliter le règlement, sachez que vous avez la possibilité de payer en ligne sur le site www.tipi.budget.gouv.fr .

**Tarifs applicables aux élèves résidant sur les territoires de la Communauté de Communes du Pays Viganais et sur la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes*



ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DU PAYS VIGANAIS

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e)/nous soussignés.....

Elève ou parents d'élève de l'Ecole de Musique

Déclare(ons) avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'école de Musique Intercommunale du Pays Viganais

et m'engage/nous engageons à en respecter les différentes dispositions.

Fait à : le

Signatures :

Mère :

Père :

Tuteur ou représentant légal :

Elève (si majeur) :

Cadre réservé à l'Administration	
<input type="checkbox"/> Accepté	<input type="checkbox"/> Accepté
<input type="checkbox"/> Refusé	<input type="checkbox"/> Refusé
Vu, La Directrice de l'Ecole de Musique.	Vu, L'Autorité Territoriale.

